

## Section 5.—Dépenses du gouvernement fédéral dans le domaine de l'activité scientifique

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1959, le gouvernement fédéral a dépensé \$222,600,000 dans le domaine scientifique. L'année suivante, les dépenses ont fléchi un peu à \$212,300,000. La plupart de ces dépenses sont faites par six ministères ou organismes du gouvernement fédéral et, le plus souvent, chaque organisme fournit des services scientifiques spécialisés dans un domaine particulier. Voici les ministères et organismes qui dépensent la plupart des sommes affectées à l'activité scientifique et leurs dépenses durant l'année financière 1959-1960 et celles de 1958-1959 entre parenthèses: ministère de l'Agriculture, \$31,069,000 (\$27,213,000); *Atomic Energy of Canada Limited*, \$32,130,000 (\$27,545,000); ministère des Mines et des Relevés techniques, \$27,684,000 (\$27,055,000); Conseil national de recherches, \$32,824,000 (\$27,160,000); ministère de la Défense nationale, \$34,020,000 (\$66,229,000); et Conseil de recherches pour la défense, \$30,600,000 (\$29,300,000). Le changement le plus important a été la forte réduction des dépenses du ministère de la Défense nationale par suite de la décision prise de rajuster le programme d'acquisition d'avions militaires.

L'activité scientifique s'entend de toute activité dans le domaine des sciences naturelles en vue d'élargir le champ des connaissances, de trouver de nouvelles utilisations des connaissances acquises ou de favoriser à la fois la découverte et l'utilisation des données scientifiques. Elle comprend la recherche et le perfectionnement scientifiques, les investissements en établissements et outillage de recherche, la réunion de données scientifiques, l'information scientifique et le programme des bourses d'études et de recherche.

Le programme de recherche et de perfectionnement comprend les travaux de recherche faits dans les installations du gouvernement fédéral et ceux qui sont faits par des organismes privés et sont financés par le gouvernement; ce secteur a absorbé 70 p. 100 de toutes les dépenses du gouvernement dans le domaine de l'activité scientifique durant l'année financière 1959-1960. Les frais d'organisation et d'administration du programme, ainsi que les subventions d'appoint à la recherche sont compris dans le programme de recherche et de perfectionnement.

La réunion de données scientifiques s'étend à des phénomènes naturels lorsque ces données peuvent avoir un intérêt général comme pour la cartographie; l'établissement de données géologiques, hydrologiques, géomagnétiques, météorologiques et autres données physiques; la collecte de spécimens entomologiques et d'autres données biologiques. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1960, le gouvernement a dépensé \$20,600,000 à cette fin, soit \$2,500,000 de plus que l'année précédente. La Direction des levés et de la cartographie du ministère des Mines et des Relevés techniques a été comptable de 75 p. 100 des dépenses pour la compilation des données scientifiques.

L'information scientifique comprend les services de bibliothèque, la traduction, les services d'acquisition et de publication relatifs aux renseignements requis pour l'activité scientifique ou en résultant. Les dépenses de ce secteur ont atteint \$4,900,000 en 1959-1960 et ont été faites pour une bonne part par la Direction des levés et de la cartographie du ministère des Mines et des Relevés techniques. Le programme des bourses d'études et de recherche consiste en subventions aux employés du gouvernement et de l'extérieur qui se livrent ou se livreront à une activité scientifique. Le programme a coûté 2 millions en 1959-1960, et la plupart des subventions ont été administrées par le Conseil national de recherches.